



Seine-et-Marne

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le :

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 à 19 HEURES
dans la salle Altmann

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019

I : Finances :

- 1- Attribution d'une subvention à l'association Compagnie d'Arc de Crécy-la-Chapelle
- 2- Décision modificative n° 2 sur le budget de la commune

II : Ressources humaines :

- 3- Règlement intérieur des agents de la ville de Crécy-la-Chapelle
- 4- Instauration d'une gratification des stagiaires
- 5- Nuitée des agents de la filière animation

III : Intercommunalité :

- 6- Fusion de la communauté de communes du Pays Créçois et de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie
- 7- Fusion du Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Boutigny et du Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Crécy-la-Chapelle

IV : Délégation de service public :

- 8- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018
- 9- Rapport d'activité du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) de Crécy-la-Chapelle relatif à l'année 2018

V : Questions diverses



Bernard CAROUGE
Maire